



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 16 mars 2017 à 18h30 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil (Hôtel de Ville) et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Ouverture de la séance à 18h30 heures

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

- 1.0 Renonciation à l'avis de convocation
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Comptes de taxes impayées/ Vente par la MRC de La Haute-Côte-Nord
- 4.0 Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour
- 5.0 Clôture de la séance

##### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 18h30 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

**N° 17-03-063**

##### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

**N° 17-03-064**

##### **COMPTES DE TAXES IMPAYÉES/ VENTE PAR LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

ATTENDU QU'il est requis par la Loi de collecter les taxes à la Municipalité;

ATTENDU QUE certains comptes accusent un retard important;



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins  
IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Andrée Lessard, à expédier à la MRC de la Haute-Côte-Nord, la liste des comptes de taxes concernant l'année 2015 dont le solde excède 500\$ (cinq cents dollars) et pour lesquels aucune entente n'aura été prise avec la personne ressource avant 16h00 le 16 mars 2017, pour la collection des montants dus ou la vente des immeubles concernés pour les taxes.

**N° 17-03-065**

**CLÔTURE DE LA SEANCE**

À 18h45 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : **0**

  
\_\_\_\_\_  
**André Desrosiers,  
Maire**

  
\_\_\_\_\_  
**Andrée Lessard, Directrice générale et  
secrétaire-trésorière**

***Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes  
les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du  
Code municipal.***